

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx*en***velin**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du **29 septembre 2016**

Compte rendu affiché le **06 octobre 2016**

Date de convocation du Conseil municipal le **23 septembre 2016**

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Nadia LAKEHAL**

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Mustafa USTA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Ahmed CHEKHAB à Stéphane GOMEZ, Christine BERTIN à Stéphane BERTIN, Christine JACOB à Antoinette ATTO, Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Bernard GENIN à Nordine GASMI, Dorra HANNACHI à Saïd YAHIAOUI.

Membres absents excusés : **Morad AGGOUN, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	40

Objet :

16.09.0608

Attribution d'une subvention au
Centre social du Grand Vire pour
l'organisation de la fête des quartiers
Est

RAPPORT DE MONSIEUR DIDION

Mesdames, Messieurs,

L'organisation de fêtes de quartier fait suite à une demande forte des habitants de la commune. Elles sont, de plus, un réel vecteur d'animation sociale de notre territoire.

Des collectifs d'organisation et d'animation, composés d'associations, de services municipaux, des Conseils de quartier, d'habitants se créent et œuvrent à la tenue de ces événements. Traditionnellement, et cette année encore, des structures associatives soutiennent de manière logistique et financière ces actions.

Les fêtes des quartiers du Mas, du Sud et de la Grappinière se sont tenues en juin et juillet derniers, avec un soutien financier renouvelé de la Ville.

Le collectif d'organisation de la fête des quartiers Est est pour sa part composé d'associations (centre social du Grand Vire, Vaulx Aides et Espoir, Cercle d'Escrime Vaudais, Planète Sciences, Ougarit, Ebulliscience, Festival du Film Court Francophone, etc.), du conseil de quartier, et de différents représentants des services municipaux.

L'édition 2015 de la fête, qui s'était tenue le 18 septembre 2015, avait touché plus de 460 personnes et reposé sur l'énergie d'une vingtaine de bénévoles, animant le quartier de jeux en direction des enfants (atelier maquillage, pêche à la ligne, espace jeux, « pinceau collaboratif », poneys, etc.), de démonstrations sportives (escrime), d'ateliers scientifiques, de petite restauration, de spectacles (danse, zumba,...), et d'une animation musicale par un DJ.

L'édition 2016 a pour sa part eu lieu le 24 septembre dernier de 16h00 à 22h30. Le bilan de cette édition est en cours de réalisation.

Dans le cadre de son organisation, le Centre Social du Grand Vire a adressé en juillet une demande de soutien financier à la Ville pour cet événement qu'il a une nouvelle fois porté financièrement.

Afin d'accompagner le collectif dans la tenue de cet événement, et au regard de l'intérêt de cette manifestation pour l'animation sociale des quartiers Est de la Ville, je vous propose :

- D'approuver le présent rapport ;
- D'apporter notre soutien à la fête des quartiers Est par l'octroi d'une subvention au centre social du Grand Vire pour un montant de 3 000 € ;
- De dire que la dépense d'un montant de 3 000 € est imputée au chapitre 65 article 6574 du budget primitif 2016.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

- Approuve le présent rapport ;
- Apporte notre soutien à la fête des quartiers Est par l'octroi d'une subvention au centre social du Grand Vire pour un montant de 3 000 € ;

➤ Dit que la dépense d'un montant de 3 000 € est imputée au chapitre 65 article 6574 du budget primitif 2016.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.



Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

Pierre DUSSURGEY

